



SYNDICAT

*Pays de Maurienne*  
SAVOIE

# BILAN D'ACTIVITÉS 2021

JANVIER 2022



**Adaptation, anticipation, fédération** sont les maîtres mots qui doivent qualifier l'année 2022 comme ce fut le cas en 2021. Devant le caractère imprévisible de notre univers, les incertitudes liées à la crise sanitaire conjoncturelle que nous traversons et la limitation des interactions sociales qu'elle génère,

les collectivités territoriales ont répondu avec lucidité et responsabilité à la situation.

Les 5 Communautés de Communes de la vallée ont œuvré au maintien et au développement de leurs services de proximité sur le plan de la santé, de l'enfance, de la jeunesse, de l'aménagement des espaces pour les entreprises (la liste n'est pas exhaustive) et **le Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) s'est positionné comme rassembleur afin que le territoire puisse bénéficier de programmes budgétaires lui permettant une plus grande résilience, une plus grande attractivité.**

Ainsi, en partenariat avec les services de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Savoie, le SPM a construit un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique et économique de la Maurienne. L'élaboration d'un Contrat de Territoire Maurienne n°2 (CTM) a également été finalisé dans le cadre de la démarche Grand Chantier Lyon-Turin et le travail pour le renouvellement d'un 4<sup>ème</sup> Contrat Territorial Savoie (CTS Maurienne) est enclenché. Un nouveau Plan Pastoral Territorial pour les prochaines années au service de la valorisation des alpages est validé. Faire naître le désir de culture, conjuguer culture et développement rural en associant habitants et professionnels de l'Etablissement d'Enseignement Artistique, tels sont les objectifs que s'est fixé le SPM dont ce bilan d'activités vous restitue les temps forts.

Les défis que nous souhaitons relever en 2022 touchent à la défense de projets d'actualités comme la mobilité et la réalisation des accès français au Lyon-Turin en font partie. Face aux aléas climatiques, les chantiers de sécurisation et d'entretien de nos cours d'eau nous mobiliseront sans faillir. La modernisation de l'abattoir Maurienne participera à valoriser la filière viande dans la chaîne des circuits courts alimentaires.

Gageons que nous surmonterons les difficultés de cette période troublée grâce au bon sens et à la valeur du collectif.

En vous souhaitant une bonne lecture de ce document.

**Yves DURBET**  
Maire de La Tour-en-Maurienne  
Président du Syndicat du Pays de Maurienne

# PRÉSENTATION

**Hervé GENON**  
Vice-Président

Votre contact technique :  
**Patricia FAVIER**  
rh@maurienne.fr



## CRÉATION

4 décembre 2000 en substitution de l'Association des Maires de Maurienne.

## COMPOSITION

### 5 Communautés de communes :

- Porte de Maurienne (CCPM)
- Canton de La Chambre (4C)
- Cœur de Maurienne Arvan (3CMA)
- Maurienne Galibier (CCMG)
- Haute-Maurienne Vanoise (CCHMV)

• 1 Comité Syndical constitué de 56 délégués titulaires (+ 56 délégués suppléants)

1 bureau composé de 1 Président, 8 Vice-présidents et 5 autres membres :

- SCoT et Coopération Transfrontalière
- Mobilités et Transports Scolaires
- Risques, GEMAPI
- Ressources Humaines et Finances
- Agriculture
- Transition Energétique
- Culture et Patrimoine
- Attractivité Territoriale

## RESSOURCES HUMAINES

Le Syndicat du Pays de Maurienne compte 64 agents (dont EEA = 44 agents) au 1er décembre 2021 soit un total de 51,40 ETP

- 23 agents titulaires
- 21 CDI
- 20 CDD

# COMPÉTENCES DU SYNDICAT

Le Syndicat du Pays de Maurienne est un syndicat de projets s'élargissant, en fonction des compétences transférées, vers un syndicat de «services».

La dernière modification des statuts a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 8 novembre 2021.

En 2021, le Syndicat du Pays de Maurienne s'organise autour des compétences suivantes à l'échelle de la vallée de la Maurienne :



## POLITIQUES CONTRACTUELLES

Études, programmation, animation, gestion et évaluation des procédures contractuelles concernant l'intérêt du territoire.

## SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL - SCoT

Élaborer, mettre en œuvre, suivre, évaluer, modifier et réviser le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT).

## ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (EEA MAURIENNE)

Entretien et faire fonctionner les établissements d'enseignements artistiques, écoles de musique et conservatoire de musique à rayonnement communal, définis d'intérêt communautaire par délibération de la Communauté de communes concernée.

## TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Syndicat du Pays de Maurienne est autorité organisatrice de second rang des transports scolaires. À ce titre, il définit l'étendue et les modalités de mise en œuvre du service, dans le cadre d'une délégation de compétences de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

**Yves DURBET**  
Président

Votre contact technique :  
**Béatrice DARVES**  
spm@maurienne.fr

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### Industrie - Artisanat Commerce

Apporter un soutien aux structures collectives de développement économique.

### Tourisme

Apporter un soutien aux structures collectives touristiques dont l'objet concerne l'ensemble de la vallée.

### Jeunesse

Financer la Mission Locale Jeunes de Maurienne et désigner ses représentants dans les organes de la MLJ.

### Agriculture

Accompagner, encourager le développement des filières agricoles et promouvoir ce secteur à l'échelle de la vallée. Apporter un soutien aux structures collectives et aux organisations agricoles. Le Syndicat du Pays de Maurienne est propriétaire de l'abattoir Maurienne.

## CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

### Politiques environnementales et climatiques

Gérer les politiques environnementales et climatiques.

### Éco-mobilité

Promouvoir, sensibiliser, développer, exploiter, gérer des services liés à l'éco-mobilité ou toutes autres solutions alternatives à l'usage de la voiture individuelle.

### Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

Exercer, en lieu et place des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI-FP) membres du Syndicat du Pays de Maurienne, la compétence GEMAPI dans les conditions prévues à l'article L 211-7 du Code de l'Environnement. Le SPM est reconnu EPAGE.

# BUDGET PRINCIPAL

Hervé GENON  
Vice-Président

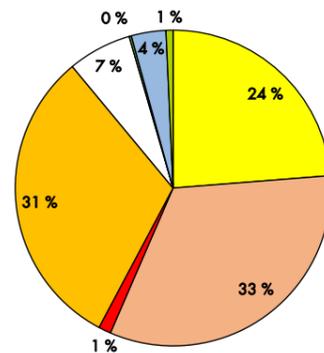
Votre contact technique :  
Béatrice DARVES  
spm@maurienne.fr  
Lucie ANTONACCI  
compta@maurienne.fr

## FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Après prise en compte des décisions modificatives BP 2021 - PRINCIPAL

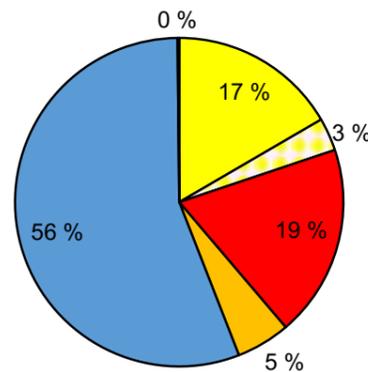
Charges à caractère général	1 704 089,83 €	23,74 %
Charges de personnel et frais assimilés	2 351 160,00 €	32,76 %
Dépenses imprévues de fonctionnement	91 407,75 €	1,27 %
Virement section d'investissement	2 239 385,94 €	31,20 %
Autres charges de gestion courante	468 596,12 €	6,53 %
Intérêts des emprunts	16 699,33 €	0,23 %
Dotations aux amortissements	254 307,24 €	3,54 %
Charges exceptionnelles	51 355,71 €	0,72 %
<b>TOTAL</b>	<b>7 177 001,92 €</b>	<b>100,00 %</b>



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Après prise en compte des décisions modificatives BP 2021 - PRINCIPAL

Exédent antérieur reporté	1 186 926,07 €	16,54 %
Produits de services	231 570,00 €	3,23 %
Dotations, subventions	1 351 999,18 €	18,84 %
Amortissements des subventions	379 144,48 €	5,28 %
Participations des collectivités locales	3 983 963,19 €	55,51 %
Atténuation de charges	11 840,00 €	0,16 %
Autres produits de gestion courante, produits financiers	28 159,00 €	0,39 %
Produits exceptionnels	3 400,00 €	0,05 %
<b>TOTAL</b>	<b>7 177 001,92 €</b>	<b>100,00 %</b>

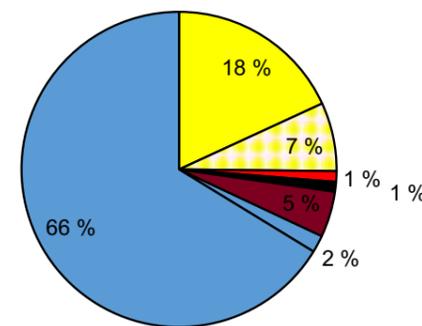


## INVESTISSEMENT

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Après prise en compte des décisions modificatives BP 2021 - PRINCIPAL

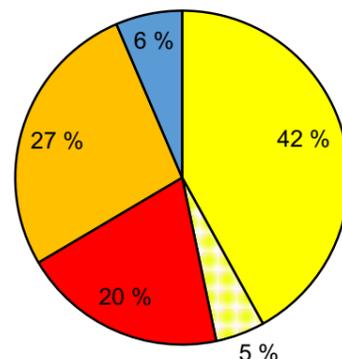
Solde d'exécution reporté	977 500,83 €	18,14 %
Amortissements des subventions	379 144,48 €	7,03 %
Remboursement d'emprunts	59 176,66 €	1,10 %
Subventions d'équipement versées	54 340,31 €	1,01 %
Immobilisations incorporelles	253 013,00 €	4,69 %
Immobilisations corporelles	94 596,98 €	1,76 %
Immobilisations en cours	3 572 249,33 €	66,28 %
<b>TOTAL</b>	<b>5 390 221,59 €</b>	<b>100,00 %</b>



### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Après prise en compte des décisions modificatives BP 2021 - PRINCIPAL

Virement de la section de fonctionnement	2 239 385,94 €	41,55 %
Dotations aux amortissements	254 307,24 €	4,72 %
Dotations, fonds divers et réserves	1 056 347,23 €	19,60 %
Subventions d'investissement	1 444 110,97 €	26,79 %
Emprunts et dettes assimilées	343 808,11 €	6,38 %
Immobilisations incorporelles	52 062,10 €	0,97 %
<b>TOTAL</b>	<b>5 390 221,59 €</b>	<b>100,00 %</b>



## DÉTAIL PAR FONCTION

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	PARTICIPATION DES COLLECTIVITÉS
GÉNÉRAL	1 637 672,45 €	1 237 804,75 €	753 766,00 €
CULTURE (EAM)	1 776 759,83 €	58 975,39 €	1 390 847,94 €
GEMAPI	3 719 081,51 €	3 999 890,66 €	1 789 950,00 €
ABATTOIR	43 488,13 €	93 350,79 €	18 854,00 €
<b>Total</b>	<b>7 177 001,92 €</b>	<b>5 390 021,59 €</b>	<b>3 953 417,94 €</b>

# BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE

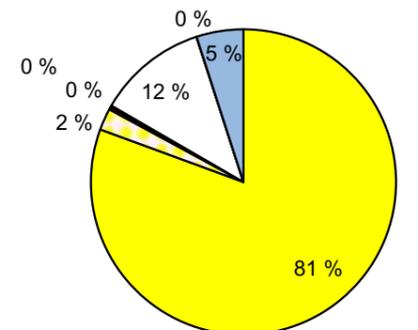
## FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget annexe 2021 - TS (montant hors taxes)  
après prise en compte des décisions modificatives

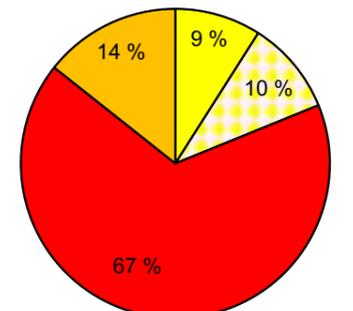
Charges à caractère général*	1 942 340,00 €	80,60 %
Charges de personnel et frais assimilés	55 500,00 €	2,30 %
Dépenses imprévues de fonctionnement	6 480,06 €	0,27 %
Virement section d'investissement	4 272,72 €	0,18 %
Autres charges de gestion courante	281 100,00 €	11,66 %
Dotations aux amortissements	453,14 €	0,02 %
Charges exceptionnelles	119 838,00 €	4,97 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 409 983,92 €</b>	<b>100,00 %</b>

\*Le coût total des transports scolaires s'élève à 1.924.125,45 € ht (2.116.537,99 € ttc)



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Exédent antérieur reporté	217 401,92 €	9,02 %
Transport voyageurs	237 000,00 €	9,83 %
Subvention région	1 610 000,00 €	66,81 %
Participations des collectivités locales	345 580,00 €	14,34 %
Autres produits de gestion courante	2,00 €	0,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 409 983,92 €</b>	<b>100,00 %</b>



# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Pascale OUSTRY  
Vice-Présidente

Votre contact technique :  
Julie RAUX  
tepos@maurienne.fr

2021

## UN NOUVEAU SERVICE DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT EN MAURIENNE

Depuis 2020, le SPM travaille en partenariat avec le Département de la Savoie et les EPCI de Savoie pour offrir à l'ensemble des savoyards un service gratuit et indépendant en termes d'information, conseil et accompagnement à la rénovation énergétique de leur habitat appelé "Service FAIRE Savoie". L'ASDER est l'opérateur principal de ce dispositif auprès des particuliers et la Maison de l'Habitat assure l'animation auprès des professionnels du territoire.



## LA MAURIENNE, LAURÉATE DE L'AMI SEQUOIA EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE SAVOIE ET ARLYSÈRE

Cet AMI permet aux communes et intercommunalités de débloquer des fonds, d'une part, pour réaliser des études sur des bâtiments publics (audit énergétique pour travaux de rénovation énergétique, transformation système de chauffage, aide à la maîtrise d'œuvre) et d'avoir accès à une ingénierie technique portée par le SDES (conseiller en énergie partagée et/ou économe de flux) d'autre part.



424 k€ d'aides ont été sollicitées à l'échelle des 3 territoires dont 92 500 € pour la Maurienne. 20 bâtiments ont été pré-identifiés pour la réalisation d'études et de maîtrise d'œuvre. 10 bâtiments supplémentaires pourront également bénéficier d'une aide pour réaliser un audit énergétique.

## 2 FORMATIONS ET ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES ORGANISÉS PAR LE SPM À DESTINATION DES ÉLUS ET TECHNICIENS

## AGIR POUR DYNAMISER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (TE) DE MON TERRITOIRE

Cette formation proposée par l'ADEME pour sensibiliser/former les nouveaux élus sur la transition énergétique a rassemblé 20 élus et techniciens. Cette session de 2h30 a permis de présenter le contexte de la TE du territoire, d'interpeller les élus sur le rôle essentiel des collectivités dans la réponse aux enjeux de transition énergétique et d'identifier les outils pour agir.

## ECLAIRAGE PUBLIC : COMMENT AGIR ?

Autour de G. VIEU du bureau d'études Ombre et Lumière et de Valentin PALMER du SDES, une trentaine de participants sont venus s'informer et débattre sur le sujet de l'éclairage public.

2022 UN CADASTRE SOLAIRE POUR LA MAURIENNE

A destination des habitants comme des collectivités, le SPM souhaite investir dans un cadastre solaire afin d'évaluer le potentiel solaire de toutes les toitures et des parkings de plus de 2 000m<sup>2</sup> et estimer, en première approche, les coûts d'investissement et de rentabilité des projets.

## BILAN DU SERVICE AU 30 NOVEMBRE 2021

### 2021 Objectifs atteints

- Plus de 1 000 mauriennais ont appelé le numéro unique (04.56.11.99.00) pour une première information (aide, changement de chauffage, ...)
- 38 permanences ont eu lieu en visio ou en présentiel sur les communes de Modane, Saint-Michel-de-Maurienne, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Etienne-de-Cuines et Val d'Arc-Aiguebelle. 169 ménages ont reçu des conseils personnalisés.
- Un prêt de thermokit plébiscité par la population.

Des résultats en demi-teinte pour l'accompagnement à la réalisation de travaux :

- 3 copropriétés accompagnées sur les 9 envisagées
- 5 maisons individuelles accompagnées sur les 11 envisagées

### 2022

- Poursuivre et dynamiser le service en renforçant la communication
- Modification d'appellation : le service « FAIRE » devient « France rénov »

# MOBILITÉ DURABLE

Laure PION  
Vice-Présidente

Votre contact technique :  
Julie RAUX  
tepos@maurienne.fr

2022

## ITINÉRAIRE CYCLABLE DE FOND DE VALLE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

- Un projet phasé : Court-terme (2022-2026) et long terme (au-delà de 2026)
- 154 Km dont 72.5 km réalisés sur le court terme
- 24 points d'arrêts de services répartis sur l'ensemble du territoire
- Création de 7 ouvrages d'arts majeurs
- Un investissement total à 35M€ dont 14.6M€ sur le court-terme
- Un AVant-Projet complémentaire concernant la variante "Entrée Nord de Saint Jean de Mne."

À l'issue des études d'AVant-Projet de la phase court-terme, la Région Auvergne Rhône Alpes a proposé de porter la maîtrise d'ouvrage travaux de l'itinéraire sur la phase court-terme, portage acté par le Syndicat du Pays de Maurienne en mars 2021.

2021

- Recrutement par la Région Auvergne-Rhône Alpes du maître d'œuvre
- Réalisation des études projets (PRO) et dépôt des autorisations environnementales complémentaires.
- Lancement de la Déclaration d'Utilité Publique
- Réalisation des premiers tronçons à l'automne 2022.

## REZO-POUCE : 55 NOUVEAUX POINTS EN MAURIENNE

Installé depuis 2013 en Haute Maurienne, c'est maintenant toute la Maurienne qui bénéficie du dispositif Rézo-Pouce dans le but de favoriser le covoiturage au quotidien et la pratique de l'autostop sécurisé. Financé à 85% par le programme européen Alcotra (2014-2020), le SPM a bénéficié de crédits pour la réalisation et la pose des panneaux mais aussi pour assurer l'animation du dispositif via l'Agence Ecomobilité Savoie Mont Blanc.



- Animations dans les stations pour sensibiliser les saisonniers.
- Animations auprès du public jeune.
- Organisation d'un rallye covoiturage.

## DES ENTREPRISES DE MAURIENNE S'ENGAGENT DANS LA RÉALISATION DE LEUR PLAN DE MOBILITÉ

Plusieurs entreprises de Maurienne ont été démarchées en 2021 par le SPM en vue d'engager leur réflexion sur la mobilité de leurs salariés. 5 entreprises ont répondu favorablement et travaillent actuellement avec l'Agence Ecomobilité à la réalisation de leur diagnostic. Il a pour objectif d'analyser comment les salariés se rendent sur leur lieu de travail et regarder les offres alternatives possibles à l'usage à la voiture individuelle. En 2022, des plans d'actions feront suite aux diagnostics. Cette action est financée par le programme européen Alcotra.

## UNE BORNE DE DISTRIBUTION D'HYDROGÈNE EN PROJET EN MAURIENNE :

Dans le cadre du projet Zéro Emission Valley porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'implantation d'une borne de distribution d'hydrogène est en projet sur la commune du Freney (autoport du Fréjus). L'implication localement de la SFTRF et de la Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise dans l'achat de véhicules hydrogène a permis d'engager la réflexion. Le SPM assure le rôle d'interface entre les acteurs locaux et les acteurs régionaux et a organisé, en mars 2021, une réunion de présentation du projet auprès des collectivités et entreprises de Haute Maurienne Vanoise. L'année 2022 devra confirmer le projet par l'adhésion d'autres acteurs locaux et ainsi en assurer sa rentabilité.

# CONTRAT TERRITORIAL SAVOIE (CTS)

## ◀ 2021

En 2021, le comité de pilotage a examiné une quarantaine de dossiers de demande de subvention pour un montant de **près d'un million de subvention** du CTS Maurienne (560 000€ en fonctionnement et 480 000€ en investissement).

En fonctionnement, chaque année, le CTS Maurienne soutient de nombreuses manifestations culturelles sur l'ensemble du territoire pour environ 70 000 € de subvention. Les centres sociaux de la vallée sont également soutenus dans leur rôle d'accès aux droits, de lutte contre l'isolement des personnes âgées et de médiation au numérique.

En investissement, les maisons de santé de Val Cenis et d'Aiguebelle ont bénéficié d'une subvention de 100 000€ chacune ; la commune de St Rémy de Maurienne s'est vu attribuer 220 000€ de subvention pour financer les aménagements autour de son plan d'eau.

# CONTRAT DE TERRITOIRE MAURIENNE (CTM)



**LYON-TURIN : UNE ANIMATION SPM-ETAT-RÉGION- DÉPARTEMENT DU CONTRAT DE TERRITOIRE MAURIENNE (CTM)**

Depuis la fin de l'année 2019, le SPM coordonne, anime et accompagne des projets dans le cadre de la Démarche Grand Chantier Lyon-Turin grâce à des financements du FNADT. Dans la poursuite des travaux engagés sur 2020 avec les acteurs locaux sur l'évaluation du CTM 2015-2020 et les premières orientations à donner au futur contrat, l'année 2021 a été marquée par la co-construction avec les partenaires de la Mission Grand Chantier du CTM 2021-2027. Par ailleurs, dans le cadre de la redynamisation des bourgs-centres, le SPM a participé activement à l'élaboration des dossiers de candidature « Petites Villes de Demain » pour la Commune de Saint Jean-de-Maurienne/3CMA et la commune de Modane/CCHMV, dossiers validés par l'Etat à la mi-2021.



**Sur la thématique plus spécifique « hébergement des salariés du Lyon-Turin dans le parc privé », le SPM porte un Programme d'Intérêt Général (PIG)**

Le dispositif Mon Logement Lyon-Turin a été lancé pour assurer la coordination des questions liées à l'hébergement (des salariés du chantier) de la Démarche Grand Chantier. L'identité graphique unique de Mon Logement Lyon-Turin a été le socle pour une communication partenariale sur les dispositifs mis en place pour la rénovation des logements privés, le Fichier Interactif Logement (site de rapprochement offre/demande) et les offres existantes. Cette communication et son relai sur les supports locaux explique une augmentation conséquente au 2<sup>ème</sup> semestre 2021 des sollicitations de la Maison de l'Habitat et d'Urbanis opérateur du PIG hébergement.

	NB	LGT	TYPLOGIE LOGEMENT	MONTANT MOYEN DE TRAVAUX/LGT
Nombre de contacts en 2021	154			
Nombre de contacts depuis le démarrage du PIG	413			
Nombre de dossiers en cours de montage	5	11	5 T2, 6 T3	74 783 €
Nombre de dossiers déposés en attente d'engagement	3	4	1 T2, 2 T3, 1 T4	88 260 €
Nombre de dossiers engagés en 2021	11	14	1 T1, 2 T2, 7 T3, 4 T4	63 675 €
Nombre de dossiers engagés depuis le démarrage du PIG	34	37	2 T1, 12 T2, 15 T3, 7 T4, 1 T5	51 250 €

**Yves DURBET** Président

Votre contact technique : **Béatrice DARVES** spm@maurienne.fr

## 2022 ▶

### UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CONTRAT POUR LA PÉRIODE 2022-2028

Co-construits avec les territoires, les nouveaux CTS seront composés de 2 orientations politiques majeures :

- Développement durable et adaptation aux changements climatiques
- Equipements et services à la personne.

Le comité de pilotage, présidé par Olivier Thévenet, conseiller départemental, sera composé du Président du SPM, des VP SCoT, Mobilité et Culture et des Présidents des EPCI ou leurs référents.

Comme la génération précédente, 1M€ de subvention devrait être attribué chaque année pour les projets de Maurienne. La mise en exécution de ce futur contrat est prévue pour la mi-2022.

**Yves DURBET** Président

Votre contact technique : **Delphine MILAZZO** ctm@maurienne.fr

# PÔLE CULTURE

Le Syndicat du Pays de Maurienne s'engage pour le développement culturel de la Maurienne, aux côtés de ses partenaires financiers, dans les 4 domaines suivants :



**Eric VAILLAUT** Vice-Président

Vos contacts techniques : **Ludivine MOULARD** developpement.culturel@maurienne.fr culture@maurienne.fr **Sylvie GODARD** referent.pah@maurienne.fr **Marion KERN**

## 1. L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPÉCIALISÉ

Avec l'offre d'enseignement en musique, danse, théâtre de l'Établissement d'Enseignement Artistique (EEA) Maurienne

- Participation au projet intercommunal « Avec nous ce soir » avec l'Orchestre des Pays de Savoie sur le site Haute Maurienne Vanoise,
- **Fédération de l'ensemble de l'EEA autour du projet de conte musical « La légende du Colibri ».**

## ◀ 2021

- Aboutissement du projet « Le petit bal Ratamouche » sur le site Maurienne Galibier,
- Aboutissement du projet « Another kind of magic » sur le site 4C,
- Création d'un nouveau parcours Création Musicale Assistée par Ordinateur en partenariat avec le Collège de Cuines,
- Soutien à l'activité musique du Lycée Paul Héroult de Saint-Jean-de-Maurienne,
- Création d'outils de communication interne et externe (trombinoscope, banderole, flyers, pages Facebook et Youtube),
- Organisation d'un séminaire de formation de rentrée à destination de l'équipe enseignante (numérique, danse/musique, travail de la voix, handicap).

## 2. L'ENTRETIEN DE L'ÉCOSYSTÈME CULTUREL

- Accompagnement individuel et collectif du réseau des opérateurs culturels du territoire, notamment au sein des Comités d'Action Culturelle (CAC) de chaque secteur intercommunal,
- Soutien en investissement à la création ou la rénovation d'équipements culturels.

## ◀ 2021

- Co-animation des CAC Porte de Maurienne, 4C, 3CMA et Maurienne Galibier : **13 réunions ayant permis la tenue des projets « Sport Attitude(S) », « Cirque avec Un de ces 4 », « #CouleurMaurienne », « Le petit Bal Ratamouche ».**

## 2022 ▶

- **Vote du Projet d'Établissement 2022-2026 de l'EEA,**
- Création du Conseil pédagogique de l'EEA,
- Organisation d'une partie des épreuves du Brevet d'Études Musicales départemental,
- Aboutissement du projet jazz « Ajir big band » sur le site Porte de Maurienne,
- Aboutissement des projets « Compagnie La Luce » et « Daniel Villard Project » sur le site 4C,
- Participation au projet de conte musical « Ciels » sur le site Saint-Jean-de-Maurienne,
- Aboutissement du projet « Musiques des Andes » sur le site Maurienne Galibier,

## 2022 ▶

- Co-animation des CAC : **réunions régulières accompagnant les projets de « Quinzaine africaine en Porte de Maurienne », « Compagnie La Luce » sur le secteur 4C, ainsi que la préparation des projets 2022/2023,**
- **Soutien en ingénierie à l'accueil du spectacle « Graces »** en février à Saint-Rémy-de-Maurienne, dans le cadre du dispositif Savoie Nomade de l'Espace Malraux Scène nationale.

### 3. L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC) TOUT AU LONG DE LA VIE

- Interventions hors les murs de l'EEA Maurienne,
- Accueil en résidence d'équipes artistes professionnelles associées au territoire dans le cadre de la convention CTEAC,
- Actions spécifiques labellisées Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie.

## 2021

#### EEA Maurienne

- Mise en place de nouvelles Interventions en Milieu Scolaire Théâtre sur les secteurs Porte de Maurienne et Haute Maurienne Vanoise.

#### Convention Territoriale Education Artistique et Culturelle tout au long de la vie (CTEAC)

- Coordination du projet « #CouleurMaurienne » avec le Collectif de la Maise sur la 3CMA,
- Portage du projet « Sport Attitude(S) » avec les artistes Laurent Perbos, Hortense Belhôte et Philippe Vuillemeret (iX compagnie) sur Porte de Maurienne,
- Finalisation du projet « Cirque avec Un de ces 4 » sur la 4C.

#### QUELQUES CHIFFRES 2021

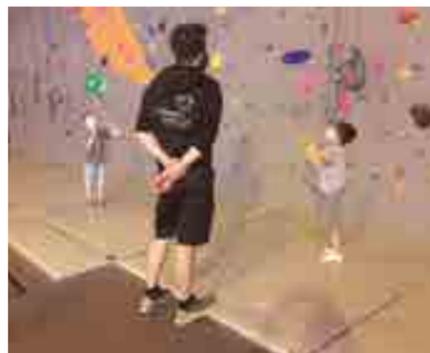
- Plus de 300 heures d'ateliers entre artistes, scolaires et habitants.
- 70 créations artistiques sous forme de fresques, toiles et photographies.
- Plus de 1 450 participants et spectateurs.

#### Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie

- Programmation des Journées Européennes du Patrimoine et des Saveurs d'Automne, notamment la conférence-dégustation "Secrets de chocolat" à Jarrier.
- Ateliers artistiques avec la photographe Sylvie Bonnot au Collège Maurienne dans le cadre du dispositif Artistes au collège et du projet « #CouleurMaurienne ».



Atelier #CouleurMaurienne au Corbier



Atelier cirque avec 1 de ces 4 à La Chambre



Expo Sculpture Club - Sport Attitude(S) à Val d'Arc

## 2022

#### EEA Maurienne

- Mise en place de nouvelles interventions auprès de la crèche 3CMA et de l'association GEM Rebond 73,
- Organisation de l'opération départementale « Osez les arts » sur le site HMV en mai 2022.

#### Convention Territoriale Education Artistique et Culturelle tout au long de la vie (CTEAC)

- Lancement d'un appel à candidatures pour recruter les équipes artistiques qui œuvreront en Maurienne dans le cadre de la convention CTEAC 2022-2025.

#### Pays d'art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie

- Programmation des Journées Européennes du Patrimoine et des Saveurs d'Automne.

### 4. LE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE PAR LA CULTURE

- Circulation de l'information culturelle au travers de l'Agenda Culturel Maurienne.
- Promotion des projets culturels portés par le SPM.
- Tourisme culturel et attractivité territoriale au travers des itinéraires et dispositifs de découverte labellisés Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie.

## 2021

#### Circulation de l'information culturelle et promotion des projets culturels portés par le SPM

- Animation de l'agenda culturel sur [www.maurienne.fr](http://www.maurienne.fr) et développement de la page <https://www.facebook.com/agendaculturelmaurienne/>,
- Création et diffusion d'un dépliant avec les emplacements des fresques réalisées dans le cadre d'#CouleurMaurienne et de 3 numéros d'un petit journal consacré à Sport Attitude(S),
- Refonte de la page Culture et Patrimoine de [www.maurienne.fr](http://www.maurienne.fr)

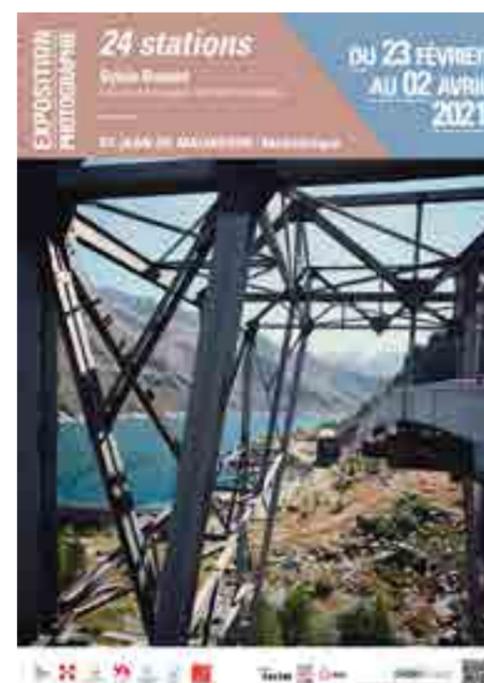
### Pays d'art et d'Histoire (PAH) des Hautes Vallées de Savoie

- Programmation culturelle encadrée par les guides-conférenciers, en coproduction avec les offices de tourisme et communes : visites des centrales EDF (nouveau site : centrale de l'Arvan), visites guidées des villages et des forts, visites sensorielles baroques, visites-jeu, projections films et découverte en images, ateliers jeune public, programmation de 4 Surprises baroques (Aussois, Saint Sorlin, Fontcouverte) et sorties « À la rencontre des alpagistes » (avec les AEM partenaires).

#### QUELQUES CHIFFRES 2021

- 70 activités hivernales
- 135 activités estivales
- Plus de 4 000 visiteurs

- Diffusion des 2 expositions photographiques sur le thème de l'hydroélectricité de l'artiste Sylvie Bonnot : « Derrière la retenue, les chemins de l'eau en Savoie » (2019-2023), 21 photographies grand format en extérieur sur 12 communes d'Hermillon à Bessans – « 24 stations » en hiver 2021 à la médiathèque de Saint-Jean-de-Maurienne
- Renouvellement de l'offre de découverte des patrimoines baroques (Opération interespaces valléens Renouveau des Chemins du Baroque® et son prolongement Escapades Baroques dans les Alpes (73, 74 et 06)) : créations artistiques (spectacle de rue « L'échappée baroque », film d'animation (4 mn), création musicale "Zénith"), offre de visites (visites sensorielles, visites scénarisées Surprises baroques) et séjour packagé en VTAE 3j/2n "Itinérance baroque à vélo en HMV ».
- Réalisation d'une étude de reconquête du public scolaire du PAH permettant la définition d'un plan d'actions 2022-2026.



## 2022

#### Pays d'art et d'Histoire (PAH) des Hautes Vallées de Savoie

- Programmation culturelle en saisons de plus de 200 activités.
- Poursuite de la diffusion des 2 expositions photographiques de Sylvie Bonnot.
- Mise en œuvre du plan d'action conquête du public scolaire du PAH.
- Consolidation des actions de communication de l'opération Renouveau des Chemins du baroque / Escapades baroques dans les Alpes : formalisation dans les édifices des 27 supports de découverte en autonomie à destination des familles.
- Formation des guides : début d'un cycle sur la qualité architecturale et paysagère

fondation  
**facim**  
www.fondation-facim.fr



Le Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie (PAH) est un label national attribué par le Ministère de la Culture en 1992 aux 4 vallées Maurienne, Tarentaise, Beaufortain, Val d'Arly. Il est le fruit d'une politique volontaire et qualitative portée par les collectivités pour :

- préserver, connaître et valoriser les richesses culturelles et patrimoniales,
- soutenir la création, la qualité architecturale et le cadre de vie.

Il est mis en œuvre (par convention décennale) par la Fondation Facim avec le soutien du Département de la Savoie, de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et des collectivités porteuses du label, autour d'une action culturelle commune qui s'appuie sur :

- 6 itinéraires culturels thématiques : Chemins du Baroque®, Pierres-fortes de Savoie®, Terres des Alpes®, Archipels d'altitude®, Voyages autour de la table® et Chemins de l'hydroélectricité®,
- des dispositifs territoriaux thématiques d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (DIAP) renforçant la logique d'itinéraires : alpages et agropastoralisme, usages de l'eau et hydroélectricité, industrie et tourisme industriel, goût de montagne et tourisme gourmand,
- une démarche associant le patrimoine et la création artistique et littéraire.

Le Syndicat du Pays de Maurienne porte le label PAH et le poste de référent Maurienne.

# VALORISER ET DIVERSIFIER L'OFFRE ALIMENTAIRE LOCALE

Alexandre ALBRIEUX  
Vice-Président

Votre contact technique :  
**MYRIAM NGUYEN**  
leader@maurienne.fr  
**Christel ROMERO**  
gestion.leader@maurienne.fr

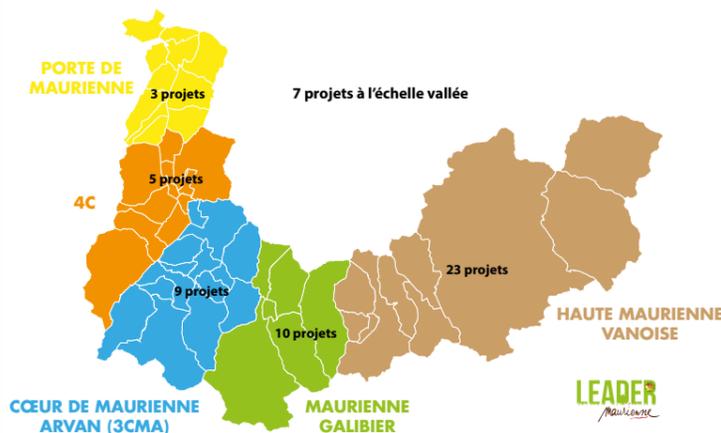


Dans le cadre du programme européen de développement rural LEADER, le Syndicat du Pays de Maurienne porte et anime jusqu'à fin 2022 une démarche ciblée sur la diversification et la valorisation de l'offre alimentaire de Maurienne en circuit court.

En juin 2021, la Région Auvergne Rhône-Alpes, autorité de gestion des fonds FEADER, a attribué une enveloppe de transition d'un montant de 427 438 € (492 482 € sollicités) au Groupe d'Action Locale (GAL) Maurienne correspondant à la période de transition européenne 2021-2022.

## Depuis l'ouverture de l'enveloppe de transition

- 29 porteurs de projets rencontrés
  - 11 demandes d'aides déposées dont 7 sélectionnées
- Dépôt de demandes possibles jusqu'en juin 2022



## ÉVALUATION DU PROGRAMME LEADER POUR LA PÉRIODE 2014-2020

De janvier à juin 2021, l'évaluation a été réalisée en interne par l'animatrice et la gestionnaire du programme selon le cadre défini par les membres du comité de programmation.

- Bilan de la programmation 2014-2020 : 2,2 MILLIONS € de projets financés par 1,3 millions € de subventions (taux d'aide publique moyen de 59%).

57 projets soutenus ont été mis en œuvre par 47 porteurs de projets différents dont 89 % d'acteurs privés et 90 % de projets d'investissements

### Pour en savoir + [www.maurienne.fr](http://www.maurienne.fr)

Consultez en ligne la revue des bénéficiaires et le rapport d'évaluation 2014-2020

- LEADER au service de la création d'activité et de « petits » projets 47 % des projets sont des créations d'activités : 23 créations d'activité dont 11 installations agricoles en diversification.

## COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Identifier les enjeux spécifiques à la valorisation des produits de montagne.

Rapport et synthèse des travaux disponibles en avril 2022.

Un travail de recherche et d'enquêtes a été mené en Maurienne et sur le territoire transfrontalier Escartons e Valli Valdesi pour identifier les pistes de travail pour mieux reconnaître les produits de montagne. Ces produits alimentaires coûtent plus cher à produire et bénéficient d'une image positive auprès des consommateurs. Perçus comme plus qualitatifs, ils peuvent souffrir d'une concurrence déloyale.

La synthèse des travaux a été présentée dans le cadre d'un séminaire transfrontalier dédié : des pistes d'actions concrètes ont été avancées.

- Un cahier des charges produit de Montagne / d'Alpage.
- Un projet de communication/sensibilisation des consommateurs.
- Des projets agritouristiques autour du goût et du patrimoine agricole et culinaire.



- Poursuite de la programmation pour la consommation de l'enveloppe.
- Poursuite du suivi des projets en cours et de l'accueil des demandes de solde.
- Travail de veille afin d'envisager quels dispositifs/quels financements pour prolonger le travail.
- Diffusion des travaux issus du projet de coopération

## QUELS DEFIS\* POUR L'ALIMENTATION DEMAIN ?

- Diagnostiquer les besoins et potentialités du territoire
- Accompagner l'émergence de projets structurants autour des filières viande en lien avec l'abattoir de Maurienne
- Renforcer la qualité de la production locale
- Encourager l'installation agricole sur des productions déficitaires
- Promouvoir et informer sur l'offre alimentaire en circuit court

\* issus d'ateliers de concertations octobre 2020

# ABATTOIR

Alexandre ALBRIEUX  
Vice-Président

Votre contact technique :  
**Béatrice DARVES**  
spm@maurienne.fr



Le Syndicat du Pays de Maurienne propriétaire de l'abattoir situé à Saint-Etienne-de-Cuines, mis en service en 1998, assure le renouvellement du gros matériel et prend à sa charge la modernisation de l'outil. Le SPM est membre du Conseil d'Administration de la société de gestion qui se porte garant du bon fonctionnement de l'équipement.

Le maintien de cet outil constitue un axe fort de la stratégie alimentaire portée par le territoire et un maillon indispensable pour la valorisation et la commercialisation de la viande produite en Maurienne.



La situation de l'abattoir reste fragile dans un contexte réglementaire toujours plus exigeant combiné aux difficultés rencontrées dans le recrutement d'une main d'oeuvre qualifiée à fidéliser. Toutefois, les mesures adaptées prises par le Conseil d'Administration tant au plan commercial qu'au niveau de la gestion ont permis à l'activité de l'abattoir de progresser (+56T par rapport à 2020 soit 461T). Les bovins et les veaux représentent encore 52,3 % de ce tonnage et les ovins-caprins également en augmentation (+16,6%/2020) représentent 47,1 % du volume abattu.



Dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail des opérateurs de l'abattoir et d'assurer le bien-être des animaux, le Syndicat du Pays de Maurienne déposera un permis de construire et engagera des travaux portant sur :

- la réorganisation des vestiaires homme/femme avec une accessibilité PMR par l'extérieur du bâtiment et l'installation de locaux de douche dans le corps du bâtiment actuel,
- l'agrandissement de la buanderie en vue d'isoler les ovins avant la tuerie.

# PLAN PASTORAL TERRITORIAL (PPT)

Alexandre ALBRIEUX  
Vice-Président

Votre contact technique :  
**Béatrice DARVES**  
spm@maurienne.fr



Pour la dernière année de programmation des crédits du PPT deuxième génération dont la fin a sonné le 17 septembre, le Comité de Pilotage s'est réuni à 6 reprises pour instruire les dossiers. Au total, 9 projets d'investissement et de fonctionnement ont été validés pour un montant de 89 262 € d'aides régionales, 39 089 € d'aides départementales et 103 259€ d'aides européennes (crédits FEADER), consommant ainsi 96% des 850 000€ de l'enveloppe régionale allouée.

2021 a également été consacrée à élaborer un PPT V3 2022-2026 en tirant les enseignements de la version n°2 2015-2020 et sur la base d'un nouveau diagnostic. Ce travail, mené en collaboration avec la Société d'Économie Alpestre de la Savoie, s'est vu concrétisé par l'approbation par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le 26 novembre 2021, du projet Maurienne avec le maintien de la subvention globale de 850 000€, gage de la confiance accordée au territoire.



Poursuivre sur la lancée du PPT V2 en entant avec dynamisme dans la première année d'exécution du PPT V3 dont les moyens se concentreront sur les actions socles (logement, eau et accès) permettant des aménagements structurants et toujours essentiels pour les alpages de Maurienne.



Un logement (2021) / alpage des Grandes Rousses / Valloire

# GESTION DE L'ARC ET DE SES AFFLUENTS

Jacques ARNOUX  
Vice-Président

Zélie GAHON  
animation.gemapi@maurienne.fr  
Nicolas GRACZYK  
digue@maurienne.fr

Vos contacts techniques :  
Emilie ANDRIES  
operation.riviere@maurienne.fr  
Gaël BOURON  
projets.riviere@maurienne.fr  
Séverine DECROO  
coordination.rivieres@maurienne.fr

Le Syndicat du Pays de Maurienne exerce la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) depuis le 1er janvier 2019, à l'échelle de toute la vallée. Cette compétence se décline en 4 items obligatoires inscrits au Code de l'Environnement, dont la traduction locale se résume ainsi :

- L'aménagement du bassin versant de l'Arc (affluents inclus),
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau,
- La défense contre les inondations,
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

## 2021

Des chantiers structurants et un contrat signé avec l'Etat

### Pôle Rivières

L'équipe a été complétée par un 5ème agent. Elle est désormais organisée comme suit :

- 3 chargés de mission dédiés aux Etudes de Danger des systèmes d'endiguement (SE), au suivi de ces SE et au suivi d'opérations (études et travaux),
- 1 chargée de mission dédiée à l'animation territoriale et au suivi de démarches contractuelles telles que le contrat de bassin avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ou le Programme d'Actions de Prévention des Inondations avec l'Etat (PAPI),
- 1 cheffe de pôle chargée de la coordination de l'équipe et d'un volet opérationnel (suivi d'études et de travaux). Elle fournit également un appui sur le suivi des démarches contractuelles.

### DÉMARCHES CONTRACTUELLES

- Labellisation **EPAGE** : une façon de reconnaître le travail effectué par les élus et les techniciens en vallée de Maurienne, en désignant le SPM comme acteur de référence pour la gestion et l'aménagement des cours d'eau sur le Bassin Versant de l'Arc (BV).
- Reconstitution de la **convention dite « d'urgence »** permettant un soutien technique, organisationnel et financier de l'ensemble des partenaires de la vallée lorsqu'un événement de type crue ou lave torrentielle atteint les enjeux qu'ils gèrent aux confluences les plus critiques avec l'Arc.
- Poursuite de la mise en œuvre des actions inscrites au **contrat de bassin de l'Arc**, signé avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse en 2020 : restauration de la continuité sur le seuil de la Rizerie, restauration de la zone humide de Termignon, étude sédimentaire de l'Arc à St-Michel....



Zone humide de Termignon, à Val-Cenis, après restauration

- Signature du **Programme d'Etudes Préalables au PAPI 3** (ex PAPI d'intention). Ce contrat passé avec l'Etat est une étape préalable à la signature du PAPI 3. Le PEP permettra notamment d'améliorer la connaissance du risque inondation dans le bassin versant de l'Arc : de nombreuses études seront ainsi lancées pour préparer les travaux destinés à améliorer la protection des populations et des enjeux, mis en œuvre au cours du PAPI 3.

Le contrat de bassin et le PEP sont accessibles sur le site Internet du SPM :

[http://www.maurienne.fr/fr/il4-maurienne\\_p964-contrat-de-bassin.aspx](http://www.maurienne.fr/fr/il4-maurienne_p964-contrat-de-bassin.aspx)

[http://www.maurienne.fr/fr/il4-maurienne\\_p960-gestion-du-risque-inondation.aspx#](http://www.maurienne.fr/fr/il4-maurienne_p960-gestion-du-risque-inondation.aspx#)

### TRAVAUX

- **La Balme (Argentine – CCPM)** : création d'une zone de dépôt de 4 000 m<sup>2</sup>, d'un piège à flottants et de protections de berge sur les 2 rives pour limiter les dégâts causés par les laves torrentielles.
- **Arc (Le Bochet à Montricher-Al. et St-Julien-Montdenis – 3CMA)** : création du seuil du Claret et de protections de berges en rives droite et gauche, réalisation d'un radier sous le pont des Anglais afin de stabiliser les fronts d'érosion et protéger les enjeux.
- **Arc et St-Benoît (Avrieux - CCHMV)** : création d'un rideau de palplanches et d'un merlon en remblai accompagnés d'un retalutage et de la végétalisation de la berge pour protéger le quartier du Pont contre une crue centennale de l'Arc.



8 nouveaux seuils à la Rizerie, à la Chambre

- **Le Bugeon (la Rizerie à la Chambre – 4C)** : création de 8 seuils successifs de 0,2m de haut en enrochement dans le but de restaurer la continuité piscicole pour la Truite Fario, et diagnostic de franchissabilité des 12 seuils amont.
- **Le Charmaix (Fourneaux – CCHMV)** : démolition d'ouvrages détériorés, reprise d'ouvrages (perrés, barbacanes, joints) et protection en enrochements bétonnés pour restaurer les seuils communaux.
- **L'Arvan (St-Jean-d'Arves – 3CMA)** : reprise du radier du pont de la Villette, ajout d'un sabot pour dissiper l'énergie et protections de berge en amont rive droite pour stabiliser le fond du lit de l'Arvan, l'élargir et protéger les enjeux à proximité.
- **Val-Cenis (Termignon - CCHMV)** : pose d'aménagements permettant la valorisation d'une zone humide tout en la préservant. Cette tufière, colonisée par les pins et menacée par le piétinement des visiteurs, avait bénéficié en 2020 de travaux forestiers visant sa réouverture.
- **Le Glandon (St-Colomban-des-V. – 4C)** : création d'un merlon pour dévier le Glandon en rive gauche, à la suite du déplacement du chenal principal en rive droite lors de la crue de 2018, provoquant une importante érosion de berges susceptible de générer des embâcles majeurs à l'aval.
- **Le Bugenet (Montaimont à St-François-L. – 4C)** : curage du cours d'eau 80 m en amont de la scierie et curage d'un canal en béton à la suite des laves torrentielles de fin juillet 2021
- **Entretien de la végétation** : plus de 20 km de cours d'eau ont été entretenus par le SPM en 2021. Pour rappel, cet entretien reste dévolu aux propriétaires riverains de ces cours d'eau, le SPM n'intervenant que pour réduire un risque d'inondation engendré par le défaut d'entretien. Cet entretien est autorisé et cadré par une Déclaration d'Intérêt Général.



Entretien de la végétation sur le Glandon, à St-Colomban-des-V.

### ETUDES en cours

- **Etudes de danger (EDD)** : poursuite des études réglementaires conduisant à l'autorisation des systèmes d'endiguement dont le SPM est gestionnaire : EDD de Modane et Fourneaux, de St-Michel (Arc), de Villargondran, du Glandon/Bugeon, de l'Arc aval (Aiton à la Chambre).
- **Etude sédimentaire dans le secteur de St-Michel-de-M.** : établir un plan de gestion sédimentaire pour l'Arc entre le Poucet et le barrage de Saint-Martin-la-Porte, proposant notamment des travaux et aménagements en lien avec un profil objectif à atteindre pour sécuriser les enjeux présents dans ce secteur.
- **Etude sur la possibilité de restauration du torrent des Moulins, à Epierre (CCPM)** : définir les solutions envisageables permettant de diminuer les débordements dans le village et de restaurer la morphologie du ruisseau afin d'améliorer la qualité des habitats aquatiques, ce torrent étant busé dans sa traversée du village
- **Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides** : posséder une vision globale sur les zones humides du territoire afin de définir une politique de non-dégradation, de restauration de ces milieux et faciliter leur prise en compte en amont des projets d'aménagement.

## 2022

Mise en œuvre des actions du PEP et études préalables aux travaux du PAPI 3

### TRAVAUX

- **Le Bonrieu (St-Jean-de-M. – 3CMA)** : supprimer le seuil aval actuel, reprofiler le lit afin d'en augmenter la pente et protéger les berges sur les deux rives afin de poursuivre les travaux engagés en 2019 pour réduire le risque inondation en rive gauche.
- **Ruis. de l'Eglise (St-Sorlin-d'Arves – 3CMA)** : agrandir la zone de dépôt en amont du village pour réduire le risque d'inondation sur les habitations voisines.

### ÉTUDES

- Poursuite des EDD dans les secteurs suivants : St-Jean-de-Maurienne, Val-Cenis, Valloire, Val d'Arc, St-Michel-de-M.
- Diagnostic global de la vulnérabilité du bassin versant de l'Arc aux inondations.
- Etude sédimentaire entre le barrage de St-Martin-la-Porte et Pontamafrey, dans la continuité de celle de St-Michel.
- Etude du risque inondation dans le bourg de Termignon et plan de gestion sédimentaire de l'Arc et du Doron de Termignon – Etude similaire à Valloire concernant la Valloirette.
- Etude PRO (PROjet) pour l'aménagement du St-Antoine, à Modane.
- Etude AVP (Avant Projet) pour la création d'un chenal de dérivation sur le Burel (Val-Cenis)
- Etude hydromorphologique préalable à la restauration du Merderel
- Etude pour la gestion pastorale et hydraulique favorable à la restauration de la zone humide de Chalmieu (Albiez)

# SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Jean-Claude RAFFIN  
Vice-Président

Votre contact technique :  
Fabien BONNAFFOUS  
scot@maurienne.fr

Le SCoT du Pays de Maurienne, élaboré à l'échelle des 5 Communautés de Communes du Pays de Maurienne, a été approuvé par le comité syndical du SPM le 25 février 2020.

Ce **document de planification et d'urbanisme** :

- fixe les **objectifs d'aménagement, de protection et de développement** d'un territoire à moyen terme (2030),
- constitue le **cadre des différentes politiques territoriales** (habitat, développement industriel et commercial, déplacements, tourisme, agriculture, protection de l'environnement, transition énergétique...),
- traduit une **vision stratégique de développement du territoire** à travers un projet équilibré entre les options d'aménagement et les choix de protection.



## 2021

### MISE EN COMPATIBILITÉ DES DOCUMENTS D'URBANISME LOCAUX AVEC LE SCoT

Le SCoT est exécutoire depuis fin août 2020. Les communes disposent d'un délai de 3 ans pour mettre en compatibilité leurs documents d'urbanisme avec le SCoT si une révision est nécessaire. Ceci concerne les **plans locaux d'urbanisme (PLU)** et les **cartes communales (CC)**. Les communes sans document d'urbanisme, soumis au règlement national de l'urbanisme (RNU) peuvent rester dans ce régime, le SCoT n'impose pas aux communes l'élaboration d'un document d'urbanisme.

A FIN 2021 :



12  
PLU

mis en **compatibilité** avec le SCoT,



10  
PLU

en cours de **révision générale**

### SUSPENSION DE CERTAINES UTN STRUCTURANTES PAR LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

Trois recours contentieux ont été déposés en août 2020 contre la délibération d'approbation du SCoT, portant en particulier sur les unités touristiques nouvelles (UTN) structurantes que prévoit le SCoT. L'un des requérants a, de plus, déposé une **requête en référé**. Le tribunal administratif de Grenoble, par **son ordonnance du 9 avril 2021, a suspendu en référé certaines UTN structurantes** :

- UTN n°2 " liaison Albiez-Karellis "
- UTN n°3 " extension du domaine skiable Galibier-Thabor "
- UTN n°5 " Croix du Sud "
- UTN n°7 " projet de télésiège du Col des Hauts sur le domaine skiable d'Aussois "



- UTN n°8 " liaison haute Val Cenis "

**Suspension ne signifie pas annulation** : c'est en effet lors du jugement au fond que le tribunal administratif se prononcera sur le maintien du document ou sur son annulation partielle. **Seules les UTN pré citées sont donc suspendues** actuellement, **le reste du SCoT demeurant exécutoire.**

# 2022

### FINALISATION DE LA DÉFENSE DU SCoT POUR LE JUGEMENT AU FOND

Le jugement au fond des recours déposés en août 2020 contre la délibération d'approbation du SCoT devrait être prononcé à l'automne 2022 par le tribunal administratif de Grenoble. Le début d'année 2022 sera consacré à la finalisation de la défense du SCoT avec le conseil juridique du SPM en collaboration étroite avec les porteurs de projets des différentes UTN structurantes.

### POURSUITE DES MISES EN COMPATIBILITÉ AVEC LE SCoT

L'accompagnement des mises en compatibilité de documents d'urbanisme va continuer en 2022, avec le démarrage des procédures notamment pour Modane, St Michel de Maurienne, St François Longchamp et Aiton.

Sur le périmètre de la 3CMA, la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT se traduit par l'élaboration d'un « PLU intercommunal Habitat et Déplacement ». 2022 sera employé au diagnostic et aux premières esquisses du projet de territoire intégrant les orientations du SCoT.

### NOUVEAUTÉ

### OBJECTIF « ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE – ZAN » IMPOSÉ PAR LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

La loi Climat et Résilience, du 24 août 2021, vise à lutter contre le dérèglement climatique et à renforcer la résilience face à ses effets. Elle fixe un **objectif de « zéro artificialisation nette – ZAN » à horizon 2050**. Cette volonté de ralentir drastiquement la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers ces prochaines années vient bouleverser en profondeur tout le processus de planification et d'aménagement du territoire.

Les aménagements devront désormais se faire en priorité sur des espaces déjà artificialisés, en **renouvellement urbain**. En cas d'utilisation d'un terrain nu (espace agricole, naturel ou forestier), **une compensation par renaturation d'un espace artificialisé sera nécessaire.**

#### Renouvellement Urbain



Terrain artificialisé



Déconstruction



Changement d'usage

#### Terrain nu



Cet objectif national très ambitieux demande aux territoires de connaître précisément leur potentiel de renouvellement urbain, de renaturation, d'évaluer leur capacité de mobilisation et d'estimer les coûts associés. La loi Climat et Résilience impose une **révision des SCoT d'ici 2026 pour intégrer cet objectif ZAN**. Pour préparer au mieux cette évolution majeure du SCoT, le SPM porte une démarche expérimentale, en collaboration avec l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie et le Conservatoire des Espaces Naturels Savoie, pour laquelle une candidature à l'appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME a été déposée. Elle devrait démarrer mi 2022.

# COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Jean-Claude RAFFIN  
Vice-Président

Votre contact technique :  
Raphaëlle LONGHI-DETIENNE  
cooperation@maurienne.fr

La Maurienne est engagée dans la coopération du territoire transfrontalier des HAUTES VALLEES avec le Briançonnais, le Pays des Écrins et les vallées italiennes de Suse, Sangone et du Pinerolese. Le SPM représente la Maurienne au sein de la Conférence des Hautes Vallées / CHAV.

## Les missions du SPM

**Animation territoriale** : relais d'informations sur les programmes européens (Interreg Alcotra) et sur les initiatives voisines, co-construction de stratégies transfrontalières

**Coordination de projets transfrontaliers** : partenariat et interface entre territoires, pilotage et suivi

**Appui technique aux porteurs de projets** : partenariat franco-italien, dossiers et procédures de subvention



## PIter HAUTES VALLEES CŒUR DES ALPES – COEURALP

Le SPM est coordinateur du PITER CœurAlp à l'échelle transfrontalière

Programme Interreg  
V France-Italie / Alcotra  
2014-2020

5 projets en cours jusqu'en septembre 2022 et mars 2023 : Mobilité, Services, Innovation, Risques naturels et Coordination

10 partenaires franco-italiens dont 3 en Maurienne : SPM avec AURA Entreprises (Antenne Maurienne), CC Porte de Maurienne et Maurienne Galibier

Budget total de 8 471 647 € dont 2 336 436 € de budget Maurienne avec 85 % de subvention FEDER avec financements d'actions du SPM (Mobilité, Services, Rivières) pour un budget de 1 600 000 €.

- 2021**
- Coordination transfrontalière des projets
  - Relance des actions et animation du partenariat franco-italien
  - Communication et gestion du site Internet [www.altevallieu.eu](http://www.altevallieu.eu)
  - Préparation de la programmation 2021-2027
  - Lancement de la création d'une filière d'excellence cyclo Maurienne par AURA Entreprise, en lien avec le plus Grand Domaine Cyclable du Monde®
  - Financement d'une partie des travaux du Bochet pour la stabilisation du lit de l'Arc dans le secteur de Ferropem

- 2022**
- Suivi évaluation des projets
  - Stratégie d'avenir pour les Hautes Vallées
  - Finalisation des actions Mobilité : Rezo Pouce et Plan Déplacement Entreprise
  - Finalisation des actions Solidaire : Annuaire des services / site Internet Maurienne.fr et Yatou place de marché
  - Événements de clôture des projets Mobilité et Solidaire fin septembre 2022
  - Argumentaire de développement de la filière cyclo et organisation d'événements réseaux interentreprises (AURA Entreprise)
  - Réalisation d'études d'investigations géotechniques sur l'Arc et affluents



## CONFÉRENCE DES HAUTES VALLEES - CHAV

Le SPM représente les 5 Communautés de communes au sein de l'association transfrontalière

## BOUCLE CYCLO TRANSFRONTALIÈRE - VIALPS

Itinéraire cyclo entre le col du Galibier, col de Montgenèvre / Echelle, col de Finestre et col du Mont Cenis.

PITEM Outdoor – projet P.O.T - Programme Interreg V France-Italie / Alcotra 2014-2020

- 2021**
- Maurienne Tourisme devient prestataire AMO

- 2022**
- Création et animation du réseau d'acteur
  - Charte d'accueil cyclo transfrontalière
  - Cartographie et communication
  - Échéance du projet fin septembre 2022

## MOBILITE TRANSFRONTALIÈRE

Etude sur « l'articulation de la desserte du territoire Val de Suse / Maurienne / Briançonnais avec la section transfrontalière du Lyon-Turin »

Maîtrise d'ouvrage TELT et pilotage SPM avec la Conférence des Hautes Vallées

- 2021**
- Protocole de partenariat TELT - CHAV

- 2022**
- Démarrage de l'étude à l'automne 2022 pour une durée d'au moins 15 mois.

# DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

Patrick Provost  
Vice-Président

Votre contact technique :  
France BARBÉ  
web@maurienne.fr

Le web est un support primordial de communication, réactif, visible et facile d'accès. Il est capital d'utiliser ce média pour diffuser une information exhaustive à une audience large. Le Syndicat du Pays de Maurienne anime le site [maurienne.fr](http://maurienne.fr) comme service et support d'information. Il regroupe différentes rubriques dynamiques : actualités, parcours usagers, annuaires des services, agendas...



## COEURALP SOLIDAIRE PITER HAUTES VALLEES

### PORTAIL D'ATTRACTIVITÉ MAURIENNE

- 2021**
- Lancement du marché et choix du prestataire Agence La Thuria (Marthod).
  - Phase : maquettage, arborescence et navigation, refonte des sélections APIDAE(\*).
  - Tout en continuant d'alimenter et animer le site [Maurienne.fr](http://Maurienne.fr) actuel.

- 2022**
- Mise en ligne et animation du nouveau portail.
  - Communication sur ce nouvel outil.

### ABANDON DU PROJET EASY MAURIENNE (écrans d'affichage dynamique)

- 2021**
- Malgré plusieurs consultations des services au public, collectivités, mairies, services de santé, manque de mobilisation : le SPM a abandonné le projet au profit d'une place de marché.

## COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

- 2021**
- [Altevallieu.eu](http://Altevallieu.eu) : animation du site et réalisation de supports de communication en collaboration avec les partenaires transfrontaliers.

- 2022**
- Fin du programme Coeuralp Solidaire - Alcotra en septembre 2022.
  - [Altevallieu.eu](http://Altevallieu.eu) : mise en ligne des bilans dans le cadre de cette programmation.

## MÉDIATION NUMÉRIQUE

• Accompagnement et formation des utilisateurs aux outils Maurienne (Propriétaires, commerçants, associations...).

## PLACE DE MARCHÉ

Depuis le début de la crise sanitaire, les habitants, les acteurs publics ont dû adapter leurs modes de vie et de fonctionnement. De nouvelles actions ont émergé pour pallier les manques d'accès à l'information, aux produits alimentaires, aux produits essentiels...

En Maurienne il existe l'annuaire des commerces et artisans « Yatou en Maurienne ». L'idée est de le faire évoluer en place de marché en ligne dans laquelle les services, commerçants et artisans pourraient vendre leurs produits.

- 2021**
- Rédaction du cahier des charges en partenariat avec la 3CMA.
  - Lancement de l'appel d'offres.
  - Réunion publique avec élus et commerçants de la vallée pour les sensibiliser sur les atouts d'une place de marché,
  - Réunions de présentation de la place de marché et réflexion autour d'un chèque cadeau Maurienne auprès des élus du Comité Syndical du SPM, élus en charge de l'économie, des Unions Commerciales de Maurienne.

- 2022**
- Marché public et choix du prestataire.
  - Rédaction des documents juridiques et contrats d'adhésion, choix des modèles économiques (adhésion, % de commission...), accompagnement par le prestataire.
  - Lancement et mise en ligne de la place de marché.
  - Formation de l'animateur du SPM et des commerçants qui souhaitent ouvrir une boutique.
  - Campagne de communication.
  - Animation de la place de marché, suivi des ouvertures de comptes, suivi des chèques cadeaux.

## OUTILS ET RÉSEAUX SOCIAUX (AU 04/01/22)

- [Yatou-en-maurienne.fr](http://Yatou-en-maurienne.fr) : 2426 pages commerçants, artisans et services
- Fichier Interactif Logement (FIL Maurienne) : 429 propriétaires inscrits (39 pro + 390 particuliers), 853 mises en contact, 219 biens dans la base (37 annonces à pouvoir affichées sur le site)
- Facebook «Maurienne.fr» : 3171 abonnés
- Facebook «Yatou-en-Maurienne» : 1435 abonnés
- Facebook «LEADER Maurienne» : 319 abonnés



# MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT (MJD)

 **Yves DURBET**  
Président

Votre contact technique :

**Anne WACKERMANN**

mjd.st-jean-de-maurienne@justice.fr



Depuis 5 ans le SPM porte le poste d'accueil de la MJD située à Saint-Jean-de-Maurienne (anciens locaux du Tribunal d'Instance), avec le soutien

financier du Département, en partenariat avec la ville de Saint-Jean-de-Maurienne et le Tribunal Judiciaire d'Albertville.

## ◀ 2021

Fréquentation globale supérieure de 20% à celle de 2019.

### NOUVEAUTÉ

- Interventions des délégués du procureur de la république pour des rappels à la loi et des mesures de réparation à l'attention de justiciables majeurs, mais également mineurs,
- stage justice de sensibilisation à la sécurité routière imposé par décision du juge.

## 2022 ▶

Reconduite des missions des intervenants de la MJD : avocats, notaires, conciliatrices de justice (règlements à l'amiable de litiges de consommation, de voisinage, entre propriétaires et locataires,, de copropriété...), délégué du défenseur des droits (défense des droits des usagers des services publics, défense et promotion des droits de l'enfant, lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité, respect de la déontologie par les professionnels de la sécurité), informations juridiques, aide aux victimes d'infractions pénales (AVIJ), mesures de protection : tutelle, curatelle, sauvegarde de justice, mandat de protection future... (ATMP et UDAF), médiation familiale (UDAF).

Mise à disposition du public de formulaires administratifs (demande d'aide juridictionnelle, requête auprès du juge aux affaires familiales, attestation de témoin, renonciation à succession...).

# TRANSPORTS SCOLAIRES

 **Laure PION**  
Vice-Présidente

Votre contact technique :

**Laurence DUVERNEY-PRÊT**

transport@maurienne.fr



Les missions principales du Service Transports Scolaires du SPM sont de :

- relayer les informations entre l'antenne régionale des transports interurbains et scolaires en Savoie, les Communes (ou Communautés de Communes), les transporteurs et certaines familles,
- gérer les dossiers d'inscription remplis par les familles en appliquant le règlement régional en Savoie (affectation sur le circuit adéquat, détermination de l'arrêt le plus proche du domicile, vérification de la distance domicile-établissement scolaire...),
- vérifier et régler chaque mois les factures aux transporteurs,
- répartir les coûts des transports scolaires entre les Communautés de Communes en fonction des règles de subvention,
- revoir le fonctionnement des circuits au moment des appels d'offres ainsi qu'en cas de modifications liées à l'évolution des inscriptions,
- intervenir auprès des personnes concernées en cas de problèmes ou d'infractions constatées,
- adapter les circuits en cas de coupure de routes liées à des intempéries et à des travaux.

## ◀ 2021

Pour l'année scolaire 2020-2021, **2352 inscriptions** ont été gérées pour des élèves qui sont transportés quotidiennement de la maternelle au lycée. Ces élèves sont répartis sur **82 circuits assurés par 7 transporteurs**.

Suite à la restitution par la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan, à la Région, de sa compétence d'organisation des mobilités et de la modification des statuts du SPM en date du 8 novembre 2021, le SPM est Autorité Organisatrice de second rang (AO2) pour le compte de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur l'ensemble du territoire.

## 2022 ▶

Pour la rentrée scolaire de septembre 2022, 46 circuits scolaires sont mis en concurrence.